

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	18^{ème}
Nom de site	RUE LAMARCK	Numéro	7510000032
Adresse du site	46, rue Labat	Hauteur	R+6 (18.64m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes AEQEI entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 2G/3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts ; Free et Orange présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	08/06/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	13/06/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	08/08/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 0°, 180° et 250°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	R+6 (21m)
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 0° <3V/m - 180° <4V/m - 250° <2V/m 5G (3500) : 0° <1V/m - 180° <2V/m - 250° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	23.99m		

Incidence visuelle

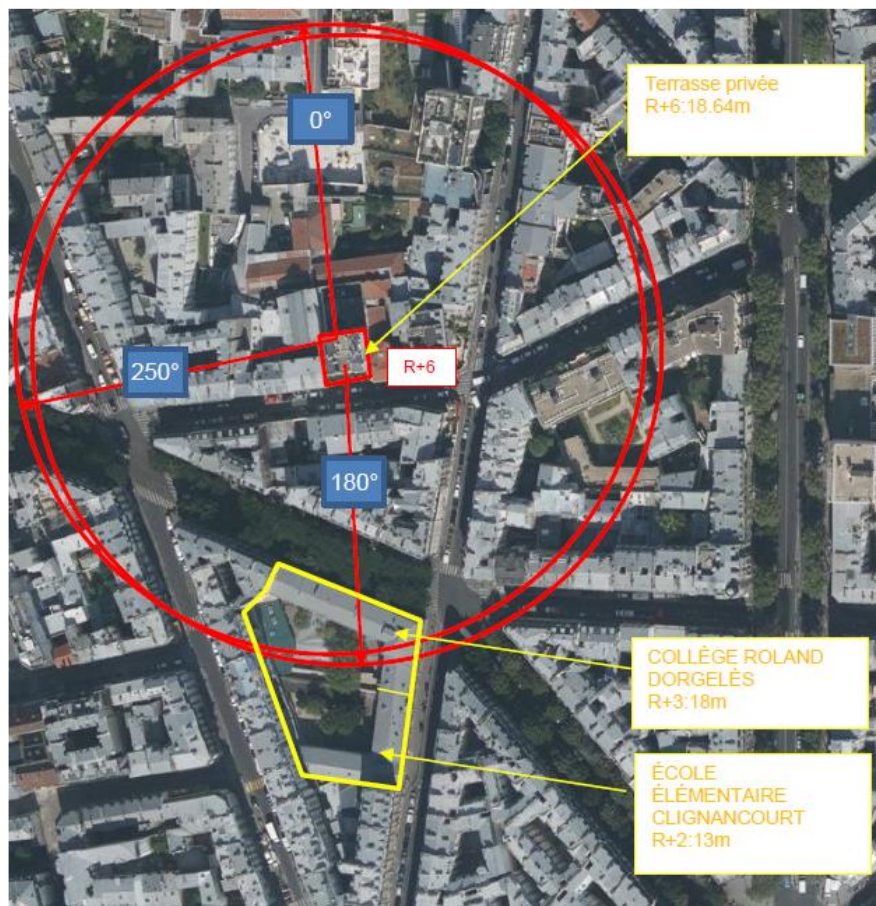
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 2 antennes omnidirectionnelles à faisceaux fixes sur mât pour la 2G/3G/4G/5G NR2100
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Rayon 100m

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Collège Roland Dorgelès	63 rue de Clignancourt, 75018 Paris	18m	Oui	69m	0,443 V/m
École Élémentaire Clignancourt	61 rue de Clignancourt, 75018 Paris	13m	Oui	110m	0,327 V/m
Terrasse privée	46 rue labat, 75018 Paris	0 m	Oui	-	2,473 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 180°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	27.5 m	21.5 m	13.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

v. Azimut 250°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 13.5 m .



Légende

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m:	
Entre 4 et 5 V/m:	
Entre 3 et 4 V/m:	
Entre 2 et 3 V/m:	
Entre 1 et 2 V/m:	
Entre 0 et 1 V/m:	

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ **Exposition par antennes à faisceaux orientables**

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 180°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	27.5 m	21.5 m	14.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

vi. Azimut 250°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 14.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux

Après travaux



Vue des Azimuts**Azimut 0°:****Azimut 180° :****Azimut 250° :**